

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION
(INSTANCE BASSINS EQFE)
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUELEMENT D'AGREMENT DE FILIERES CISP**

Version DFP du 7 mars 2022

CHAMBRE EMPLOI-FORMATION DE :

Namur

Références légales :

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

Dénomination du CISP :

SOLIDARITE EMPLOI LOGEMENT ASBL

Adresse du CISP

Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.

Rue :

Edouard Dinot

Numéro :

2 1

Boîte :

Code postal :

5 5 9 0

Localité :

CINEY

Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
1	CAPp Emploi	Favorable
2	ATA, accueil et techniques administratives	Favorable

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.

(2) Favorable – Réserve – Défavorable

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 (www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels), l'IBEFE de Namur soulignait une nouvelle fois les **besoins importants en termes d'offres d'orientation et découverte métiers** sur le Bassin de Namur.

Voici ces principaux constats en la matière :

« *Beaucoup de métiers et notamment de métiers pour lesquels **il existe de réelles perspectives d'emploi** restent encore inconnus, mal connus et/ou font l'objet de préjugés, souffrent d'un **déficit en termes d'image**.*

Les jeunes et les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent dès lors pas aux options et formations qui mènent à ceux-ci et certaines d'entre elles ferment ou ne peuvent ouvrir. Cette méconnaissance des métiers est également source d'abandons en cours de formation.

Il est donc indispensable de mettre en place et de développer plus d'actions de découverte, de promotion et de valorisation des métiers : à destination des jeunes et des personnes sans emploi, mais également à destination des parents, des acteurs de l'orientation, des accompagnateurs, enseignants, chefs d'ateliers, ... (exemples : stages d'observation, journées découverte métiers, de séances d'acculturation en entreprises ou en centres de compétences, organisation de modules courts d'essais métiers, ...). »

Récemment, plusieurs acteurs namurois de l'Emploi et la Formation ont témoigné de besoins croissants en termes d'actions d'orientation pour leur public. Ils décrivent un public de plus en plus précarisé et de plus en plus « perdu » quant à son projet professionnel. Ils s'accordent aussi sur le constat de la nécessité d'un travail plus long et plus en profondeur avec le public afin de parvenir à faire émerger des projets réalistes et concrets.

En ce qui concerne l'offre disponible sur le territoire, l'asbl Solidarité Emploi Logement (SEL) est la seule à proposer une offre de formation structurelle en orientation sur la commune de Ciney. L'augmentation des heures de formation (de 456h à 486h) est justifiée par la professionnalisation de l'accompagnement psychosocial, la complexification des interventions, une plus grande prise en compte des outils numériques et le renforcement des heures de stage d'acculturation.

L'appel à projets « Appui aux parcours vers l'Emploi » permet d'envisager 7 autres offres potentielles en orientation sur la commune mais celles-ci ne sont à ce jour ni assurées ni programmées dans un agenda défini. En outre, les offres émergeant de cet appel à projets sont de plus courte durée et ne proposent dès lors pas le même service en ce qui concerne l'intensité et la continuité de l'accompagnement des publics. En conséquence, ne répondant pas aux mêmes besoins, ils ne s'adressent pas non plus au même type de public. Ces offres sont donc complémentaires à l'offre structurelle.

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

Les opportunités d'emplois relatives aux services administratifs sont nombreuses dans le Bassin namurois. En 2021, le Forem a géré 397 offres d'agent administratif d'entreprise, 221 offres d'agent administratif des services publics, 133 offres de secrétaire bureautique polyvalent, 96 offres d'agent d'accueil, 40 offres de technicien des services administratifs, 26 offres de technicien administratif des services au public, ...

Pour ce qui concerne l'offre de formation, d'autres Centres d'insertion socioprofessionnelle organisent des formations dans ce secteur d'activité mais celles-ci sont relativement bien réparties sur l'ensemble du Bassin de Namur et elles ne couvrent pas l'ensemble des besoins.

Ont notamment été identifiées les formations suivantes :

- au sein des CISP : formation d'assistant administratif du CEDEG (Gembloux), formation d'employé administratif et d'accueil d'A L'Ovrage (Ciney), formation d'assistant administratif au GABS (Sambreville), formation d'employé polyvalent au sein de DEPROMESEM (Florennes), formation d'employé administratif au CET (Namur) et formation Bureautique au Nouveau Saint-Servais (Namur).

- le Forem Formation organise également des formations de collaborateur administratif/secrétaire et d'employé à l'accueil à Floreffe.

- l'IFAPME propose quant à lui des formations d'employé administratif à Namur et Dinant.

- au niveau de l'Enseignement de l'enseignement de Promotion sociale, des formations de secrétaire médical sont proposées à Tamines et Namur, une formation d'employé de services à Namur et une formation d'agent d'accueil et de gestion d'un cabinet dentaire à Namur.

Enfin, le centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté Espace Formation Emploi propose des formations aux métiers d'employé du tertiaire (assistant administratif, employé de bureau administratif, employé de bureau communal, ...) à Namur, mais pour un public spécifique (centre agréé par l'AVIQ).

La formation est conçue comme une préparation à l'emploi ou à la reprise d'une formation qualifiant dans le secteur tertiaire. Un partenariat est établi avec le Forem Formation en vue de permettre à certains stagiaires de passer les épreuves de Validation des Compétences. Des liens sont aussi mis en place avec d'autres acteurs en matière de formation et de recherche d'emploi.

Le centre dispose en outre d'un bon ancrage au sein d'un réseau d'entreprises locales.

Recommandation :

Etant donné que la réserve de main d'œuvre dans le domaine administratif est « surdimensionnée » (environ 23.000 DEI pour la Wallonie pour le seul métier d'employé administratif) et que sur le marché de l'emploi, il est généralement demandé des compétences linguistiques, numériques ainsi qu'une grande polyvalence (ex. techniques de communication et de secrétariat, compétences commerciales, ...), les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur recommandent au CISP de développer des passerelles en aval de la formation, notamment avec l'Enseignement de Promotion sociale, afin d'accroître les chances d'insertion des stagiaires sur le marché de l'emploi.